

REPUBLIQUE FRANÇAISE

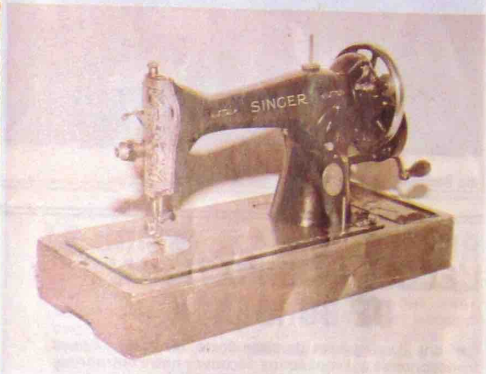
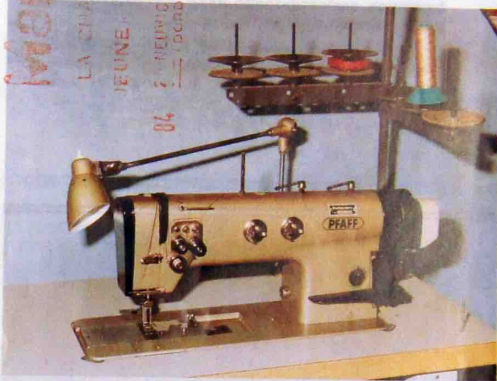
A 230

POSTES

Marbot

# Notre bulletin

**Il est quand même plus facile de fabriquer**



**des chaussures de qualité**



**Aujourd'hui qu'hier**

# ils ont visite notre **Entreprise**

## AFPIC Mr BOULOGNE



Mrs Boulogne, Thelotte, Vasset, Dujardin, Turquet.

C'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli, pour une visite trop courte à notre gré, des personnalités de l'AFPIC (Association Nationale pour la Formation et la Promotion Professionnelle dans l'Industrie et le Commerce de la chaussure des cuirs et peaux).

En effet, nous avons pu nous entretenir avec M. M. BOULOGNE Directeur, M. G. THELOTTE Chef de la Division Technique et M. D. VASSET Directeur du Centre de Périgueux, des problèmes inhérents à la formation professionnelle dans la chaussure et dans notre entreprise en particulier.

Il nous fut fort agréable et constructif d'avoir un entretien avec ces dirigeants qui se consacrent uniquement à la formation du personnel dans nos industries.

## L'ECOLE INTERNATIONALE DE BORDEAUX

Ce sont 20 stagiaires de cette école, issus de 17 pays francophones qui sont venus découvrir notre entreprise.

L'Ecole Internationale de Bordeaux fonctionne sous couvert de l'Agence de coopération culturelle et technique et avait organisé un séminaire de perfectionnement en gestion financière de l'Entreprise.

Nous avons ainsi pu accueillir des Directeurs généraux, Directeurs financiers, Contrôleurs de gestion d'entreprises qui ont pris un grand plaisir à voir la réalisation de nos articles et se sont tous déclarés enchantés de leur visite.



Nos hôtes à l'issue de leur visite.



Au magasin 112



Au contrôle qualité

## Mrs BERNARDI et LUCIEN-BRUN

C'est la première fois que Monsieur BERNARDI Ingénieur Principal des Techniques de l'Armement et Monsieur LUCIEN-BRUN Ingénieur des Techniques et Etudes de l'Armement nous rendaient visite.

Accompagnés de Monsieur BOURST, ils ont visité nos ateliers découvrant ainsi toutes les étapes de la fabrication d'une paire de chaussures.

Messieurs BERNARDI et LUCIEN-BRUN ont également fait une critique constructive des modèles que nous livrons à la Marine afin que nous améliorions la qualité et pour que le cahier des charges soit modifié pour certains points.



Mr LUCIEN-BRUN, BERNARDI, BOURST



Mrs DUJARDIN, DE BRUN, BOURST, CHARTIER

## LE COMMISSARIAT DE L'AIR

Monsieur le Commissaire Colonel DE BRUN, Chef des Services Techniques du SETAMCA, est venu accompagné de Monsieur CHARTIER Expert principal pour faire le point sur les développements des techniques de la chaussure pour les marchés à venir.

Nous tenons à remercier ici ces deux spécialistes de notre produit qui sont venus montrer, en prodiguant conseils et encouragements, l'intérêt qu'ils portent à l'industrie de la chaussure.

## UNE CLASSE D'APPRENTIS de L'IPF

Sous la houlette de leur professeur, des jeunes filles et jeunes gens élèves d'une classe de pré-apprentissage de l'Institut Polyvalent de Boulazac sont venus découvrir une entreprise.

Sans connaissance du milieu industriel ces jeunes, qui dans deux ans seront dans la vie active, ont pu avoir une approche concrète du monde du travail.

Vu le nombre de questions pertinentes et intéressées qui ont été posées aux accompagnateurs de la visite, nous sommes persuadés que celle-ci aura été profitable pour tous.



Mr Mouty et les apprentis.

# es BSO · échanges BSO · échan



Mrs ch. Prioret, Pautrat, Mme Segala, Mrs Jegou, Boudewijns, Deckers.

## la chaussure de sécurité

Dans le sens d'un constant développement de la chaussure de sécurité nous avons de fréquentes réunions de travail concernant ce marché important.

C'est ainsi que Monsieur M. PAUTRAT responsable des ventes pour la France est venu étudier avec Messieurs JEGOU et DUCHENE les modèles existants et les études en cours et lors de son dernier séjour à Neuvic, il a été rejoint par Messieurs P. DECKERS et P. BOUDEWIJNS de BATA BEST pour les prévisions de vente et les nouveaux articles.

## Mr Bredel

Directeur financier pour BATA FRANCE, Monsieur BREDEL est venu s'entretenir avec Monsieur NEVADESA du nouveau plan comptable et de ses applications et ils ont également examiné ensemble le passage sur informatique de la comptabilité générale.

Un échange de vue fructueux entre les services comptables.



Mrs Neva de Sa, Bredel.

## RECRUTEMENT D'APPRENTIS

Les jeunes filles et jeunes gens nés en 1967 et 1968 et qui désirent apprendre le métier de la chaussure afin de pouvoir obtenir, après deux ans de formation, un CAP des métiers du cuir peuvent se faire inscrire au Bureau du Personnel.

## tournoi de foot-ball interservices

Depuis l'an passé, une idée faisait son chemin. Comment organiser le tournoi : par rencontre le soir comme nous l'avons fait précédemment, ou bien en une rencontre bloquée un samedi après-midi.

Après avoir pris l'avis des participants éventuels, il ressort que c'est la solution du samedi après-midi qui recueille le plus de voix.

A l'heure où nous mettons sous presse nous n'avons pas encore arrêté la date et les modalités de rencontres. Vous serez informés de suite donnée par affichage dans l'entreprise.

## CHARGES SOCIALES SUR LES SALAIRES

Les charges sociales sont payées en partie par l'employeur et en partie par le salarié, cette dernière fraction déduite du salaire brut laisse apparaître le salaire net.

Ces charges sont versées à différents organismes (URSSAF, recette des impôts etc...) qui en assurent le recouvrement et la gestion.

Les charges connexes sont mises en réserve par l'employeur pour faire face aux dépenses telles que congés payés, jours fériés etc...

Dans la partie de gauche du tableau vous trouverez la nature des cotisations, les pourcentages appliqués et l'assiette qui est la base de calcul.

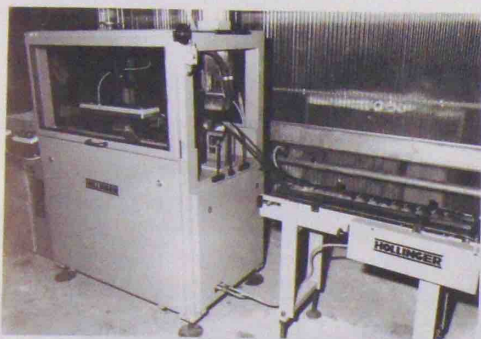
Dans la partie de droite un exemple de calcul basé sur une heure de travail payée 30,00 francs brut :

|  |           |
|--|-----------|
| - le salaire net perçu par le salarié est de .....                             | : 25,47 F |
| - les cotisations versées par le salarié sont de .....                         | : 4,68 F  |
| - les cotisations et charges connexes à la charge de l'employeur sont de ..... | : 26,01 F |
| Le montant total du salaire est donc de .....                                  | : 56,16 F |

| Charges Sociales   | Taux en %     |               |                | Assiette plafond<br>SS 8110,00 F | Pour une heure à 30,00 francs |              |              |
|--|---------------|---------------|----------------|----------------------------------|-------------------------------|--------------|--------------|
|  | Employeur     | Salarié       | Total          |                                  | Employeur                     | Salarié      | Total        |
| 1 <sup>o</sup> ) SECURITE SOCIALE<br>Maladie, maternité,<br>invalidité, décès            | 12,60         | 5,50          | 18,10          | Totalité salaire                 | 3,78                          | 1,65         | 5,43         |
| Assurance vieillesse   | 8,20          | 5,70          | 13,90          | Limite plafond                   | 2,46                          | 1,71         | 4,17         |
| Veuvage  | —             | 0,10          | 0,10           | Totalité salaire                 | —                             | 0,03         | 0,03         |
| Allocations familiales   | 9,00          | —             | 9,00           | Limite plafond                   | 2,70                          | —            | 2,70         |
| Accidents du travail*  | 2,01          | —             | 2,01           | Limite plafond                   | 0,60                          | —            | 0,60         |
| 2 <sup>o</sup> ) RETRAITE<br>COMPLEMENTAIRE<br>CIPS                                      | 2,76          | 1,84          | 4,60           | Limite 3 fois plafond            | 0,83                          | 0,56         | 1,39         |
| 3 <sup>o</sup> ) ASSURANCE CHOMAGE<br>Assedic  | 4,08          | 1,92          | 6,00           | Limite plafond                   | 1,22                          | 0,58         | 1,80         |
| Assedic  | —             | + 0,50        | + 0,50         | au dessus plafond                |                               |              |              |
| Fonds de garantie<br>des salaires  | 0,25          | —             | 0,25           | 4 fois le plafond                |                               |              |              |
| 4 <sup>o</sup> ) CONSTRUCTION<br>LOGEMENT<br>Participation à l'effort<br>de construction | 0,90          | —             | 0,90           | Totalité salaire                 | 0,27                          | —            | 0,27         |
| Fonds d'aide au logement   | 0,10          | —             | 0,10           | Limite plafond                   | 0,03                          | —            | 0,03         |
| 5 <sup>o</sup> ) TAXE D'APPRENTISSAGE  | 0,50          | —             | 0,50           | Totalité salaire                 | 0,15                          | —            | 0,15         |
| Cotisation complémentaire  | 0,10          | —             | 0,10           | Totalité salaire                 | 0,03                          | —            | 0,03         |
| 6 <sup>o</sup> ) FORMATION<br>PROFESSIONNELLE  | 1,10          | —             | 1,10           | Totalité salaire                 | 0,33                          | —            | 0,33         |
| CHARGES CONNEXES<br>Congés payés   | 19,20         | —             | 19,20          | Totalité salaire                 | 5,76                          | —            | 5,76         |
| Jours fériés   | 6,35          | —             | 6,35           | Totalité salaire                 | 1,91                          | —            | 1,91         |
| Prime de fin d'année   | 8,80          | —             | 8,80           | Totalité salaire                 | 2,64                          | —            | 2,64         |
| Transport du personnel   | 1,70          | —             | 1,70           | Totalité salaire                 | 0,51                          | —            | 0,51         |
| Fonds de solidarité  | 0,50          | 0,50          | 1,00           | Limite plafond                   | 0,15                          | 0,15         | 0,30         |
| Oeuvres sociales   | 0,80          | —             | 0,80           | Limite plafond                   | 0,24                          | —            | 0,24         |
| Complément maladie   | 8,00          | —             | 8,00           | Limite plafond                   | 2,40                          | —            | 2,40         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>86,95%</b> | <b>15,56%</b> | <b>102,51%</b> |                                  | <b>26,01</b>                  | <b>4,68%</b> | <b>30,69</b> |

\*Les taux de cotisations d'accidents du travail peuvent varier d'une entreprise à l'autre.

## NOUVEAU MATERIEL



MACHINE ENCIMAT

La machine ENCIMAT fabriquée par ANVER est un de ces outils qui seront demain courants dans l'industrie de la chaussure.

Un automate programmable commande les mouvements de la table (tous déplacements sur un même plan) de façon à présenter la ou les pièces sous la tête de couture et à réaliser des assemblages, des piqués décoratives ou toute opération de piquage des plus variées.



MACHINE A PREGALBER

La machine Hollinger à pré-galber les contreforts nous permettra d'améliorer la qualité de nos chaussures. C'est un outil moderne et performant.

Sur la gauche de la machine une glissière reçoit les contreforts à plat, une ventouse les saisit un à un et les pose sur une chaîne transporteuse. Là, ils sont réchauffés sous une rampe infrarouge, puis happés par une ventouse ils sont posés sur une matrice réfrigérée et conformés par un poinçon froid également. Ensuite ils sont éjectés et regroupés sur un tapis.

Il ne leur reste plus qu'à être utilisés.

## FORMATION



Nous indiquions dans le précédent journal les thèmes abordés lors de ces sessions de formation qui portent sur l'économie.

Un nouveau stage s'est ouvert avec un personnel venant de différents ateliers 401 - 405 - 410 - 450 - 700. Les participants ont été unanimes pour dire que ces trois jours leur avaient semblé être bien courts, mais bien profitables.

## CLUB CORPO



Les rencontres retour du championnat Poule A ont repris le 16 Mars par un déplacement de notre équipe à Bergerac où elle rencontrait celle des H.L.M. match équilibré mais qui vit notre défaite un à zéro.

Le 6 Avril l'équipe de la SOFERMON déclarait forfait, afin de rester en jambes nous avons trouvé un match amical à jouer contre les Pompiers de Mussidan. Ce fut une rencontre très agréable et nos joueurs ont été très sensibles à l'invitation des soldats du feu qui après le match les ont invités à prendre un pot à la caserne et à visiter les installations.

En 1/8 de la coupe de la Dordogne notre équipe a disposé de la SELP par 5 buts à 2. Nous ne pouvons que lui souhaiter autant de réussite contre BONGRAIN en 1/4 de finale.

## UNE PASSION LE MOTO-CROSS



Mr. ch. Planchat n° 30, en bonne position.

Quelle ne fut pas notre surprise, en assistant à un moto-cross de voir une figure connue parmi les pilotes.

Christian PLANCHAT, fraiseur à l'atelier 460 (Good Year) est en effet un passionné de moto-cross, nous lui avons demandé de nous parler de ce sport mécanique qu'il affectionne.

Il y a maintenant quatre ans que je participe à des compétitions de moto-cross, mais j'ai toujours aimé la moto, d'ailleurs j'ai commencé à piloter à l'âge de 12 ans.

Je cours en catégorie 125 et 250 cm<sup>3</sup> car nous avons des motos faciles à manier qui permettent de mieux s'amuser. Les gros cubes 500 cm<sup>3</sup> demandent un effort physique beaucoup plus important. Si quelqu'un devait commencer à entrer dans la ronde des circuits de moto-cross, je lui dirais : Ne commence pas en 500 car tu vas t'écoeurer tout seul.

Je suis licencié à Moto Libre Bergeracoise, c'est nécessaire d'appartenir à un club car il faut beaucoup s'entraîner nous changeons de circuit d'entraînement tous les Dimanches et pour être dans le coup il faut changer de moto tous les ans.

Au point de vue des résultats, je me suis qualifié le 4 Mars à Tursac pour le championnat de ligue de Guyenne et je dois courir le 1<sup>er</sup> Mai en Gironde, le 8 Mai dans les Landes, le 13 Mai à côté de Sarlat, le 1<sup>er</sup> Juillet à côté d'Excideuil, le 8 Juillet dans les Pyrénées Atlantiques et enfin disputer la finale le 15 Août à St-Sulpice-de-Roumagnac à côté de Ribérac. Par ailleurs, je cherche d'autres engagements pour pouvoir être en selle tous les Dimanches.

Mes projets : peut-être courir l'année prochaine en side-car cross où je ferai le singe (passager du side qui assure l'équilibre de l'ensemble) et là nous entrerions directement en championnat de France.

Nous souhaitons bonne chance et pleine réussite à Christian PLANCHAT et nous ne surprendrons personne en disant que nous lui avons donné à tester nos nouvelles bottes moto. Y avait-il un meilleur essayeur que lui...



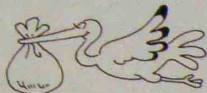
Mr. Ch. Planchat. à l'atelier 460

# carnet de l'entreprise

## NAISSANCES

Loïc au foyer de Madame BOGUSZ Agnès de l'atelier 412.  
Sabrina au foyer de Madame NOUAUD Yolande de l'atelier 417.  
Benjamin au foyer de M. PASQUINI Jôel de l'atelier 457.  
Antony au foyer de Madame RENARD Christine de l'atelier 456.

Nous meilleurs souhaits de rétablissement pour les mamans et longue vie aux bébés.



## MARIAGES

Melle DURAU Fabienne de l'atelier 415 a épousé M. LACOUR.  
Melle GUIONIE Suzette de l'atelier 410 A a épousé M. EXPOSITO.  
Melle BONY Patricia de l'atelier 460 a épousé M. RASPIENGAS Phippe.

Nous présentons aux jeunes époux nos vœux les plus sincères de bonheur.



## DECES

Madame GARNAUD M. France a perdu sa grand-mère.  
M. et Mme CHAUZ Jacques ont perdu leur père et beau-père.  
M. EYRAUD J. Pierre a perdu son père.  
M. LAFON J. Louis a perdu son beau-père.  
M. et Mme BONNET Bernard ont perdu leur grand-mère.  
Mme VILLEPONTOUX Bleuette a perdu son beau-père.  
Mme BLANCA Sylvette a perdu sa grand-mère.  
M. et Mme WEISSELDINGER J. Luc ont perdu leur grand-mère.  
M. et Mme PRIOSET Christian ont perdu leur grand-mère.  
MM. SIRIEIX Michel et J. Paul ont perdu leur père.  
Mlles SIRIEIX Pascale et Catherine, leur grand-père.  
Mme MAZE Raymonde a perdu son époux.  
Mme FAURET Josiane a perdu son père.  
Mme VIDAL Henriette a perdu son père.  
Mme ARCHAT Annie a perdu son beau-père.  
M. et Mme REGEN J. Luc ont perdu leur grand-mère.  
Mme DEVIER M. Rose a perdu sa grand-mère.  
Mlle REGEN Delphine a perdu sa grand-mère.  
M. et Mme GARDILLOU Michel ont perdu leur belle-mère et mère.

A toutes ces familles dans la peine, nous renouvelons l'expression de nos plus sincères condoléances.

## LIBRE-SERVICE

**CHERCHE A ACHETER** maison de 20 ans ou plus, 2 chambres, jardin, proche du bourg St-Léon-sur-l'Isle. Tél. 80.60.77 le soir.

**A LOUER** sur terrain Ile d'Oléron, caravanes et emplacements pour le mois d'Août. Tél. (16-45) 97.61.06

**A LOUER** un appartement libre 1<sup>er</sup> Mai 84, 3 pièces plus cuisine, salle d'eau, garage. Tél. 81.54.92

**A LOUER** à Saint Lary (Htes Pyrénées) station de Pla d'Adet 1700 mètres studio 4, 5 personnes, grand confort. Tél. (16-53) 27.18.94.

**A VENDRE** vélo fillette avec vitesses. Prix 700 F. Tél. 04.91.54 H.R.

**A VENDRE** vélo course, couleur orange, enfant 8 à 12 ans. Prix 350 F. S'adresser M. BEAUGIER J. Noël, atelier 453 ou BAUGIER Lucette, atelier 416.

**RANGER** 7 spécial Motobécane (2 ans), état neuf. Tél. 81.58.99.

**A VENDRE** cuisinière "Coste" à bois, bon état de marche, servie 4 mois, garantie 1 an. Prix 3 000 F à débattre. Tél. 80.60.81 après 18 h.

**A VENDRE** 2 CV pour pièces détachées, année 64. Tél. 80.64.15 H.R.

**A VENDRE** sommier sur pied pour lit 1 personne plus 1 matelas état neuf. Petit prix. Tél. 80.64.15 H.R.

**A VENDRE** 2 CV. Tél. 54.26.91 H.R.

**A VENDRE** 204 D Berlina, année 75, moteur refait 40 000 km, amortisseurs neufs, 5 pneus neufs, disque d'embrayage neuf, vitesses au plancher, dégivrage arrière. Tél. 82.98.18.

**A VENDRE** salle à manger style classique buffet haut, table rectangulaire, 6 chaises. Bon état. Tél. 04.91.38.

**A VENDRE** belle armoire moderne acajou, style anglais, glaces extérieures et intérieures. Tél. 82.03.32.

**A VENDRE** congélateur 400 litres BOSCH 8 ans mais n'ayant servi que 3 ans. Prix 2 000 F. Tél. 81.55.08.

**A VENDRE** caravane pliante 4 personnes, équipée gaz et électricité. Bon état. Prix 6 000 F. S'adresser à M. FREDERIQUE Claude, service 100.

**A VENDRE** caravane pliante, 4/5 places équipée. 4 500 F à débattre. S'adresser à Mme NARDOU A., atelier 413.

**A VENDRE** salle à manger, petit prix. Réfrigérateur 100 L. Rôtissoire très bon état. Chambre à coucher 140 complète, prix à débattre. Avendre chaîne stéréo complète. Lit de coin. Tél. 81.67.32 H.R.

**CHERCHE A ACHETER** vélo femme. S'adresser Mme JUVENAL atelier 405.

**A VENDRE** vélo enfant 4/9 ans. Bon état. S'adresser à M. GUICHARD, atelier 456 ou téléphoner au 54.67.14 après 18 h 30.

**A VENDRE** Peugeot 305 GR, année 1981, 42 000 km, très bon état. Tél. 80.66.83.

**A VENDRE** auto-radio GO. PD. Vélo garçonnet 8/12 ans. Tél. 81.52.66. Heures repas, ou s'adresser au bureau du personnel.

**A VENDRE** vélo fillette 10/14 ans. Bon état. S'adresser au bureau du personnel.

**A VENDRE** maison Planète 24190 NEUVIC S/L'ISLE. Ecrire pour visite M. ZANETTI.